

DELIBERATION N° 89/04-13 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITIONS AU DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que l'article 1650 § 3 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Communale est la même que celle du mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Cette Commission comprend, outre le Maire ou l'Adjoint délégué qui en assure la présidence, 8 commissaires dans les communes de plus de 2000 habitants, en application de l'article 18 de la loi N° 70-1283 du 31 Décembre 1970.

Les Commissaires, hommes ou femmes, doivent être de nationalité française et âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la Commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission.

Les intérêts des personnes respectivement imposées à chacune des taxes directes locales doivent être équitablement représentés au sein de la Commission. Un Commissaire titulaire et un Commissaire suppléant doivent obligatoirement être domiciliés en dehors de la Commune.

Le Conseil Municipal est invité à établir une liste de présentation comportant seize noms pour les Commissaires titulaires et seize noms pour les Commissaires suppléants, qui sera envoyée à la Direction des Services Fiscaux.

Il appartiendra ensuite au Directeur des Services Fiscaux de retenir 8 Commissaires titulaires et 8 Commissaires suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

- établit la liste de présentation pour la Commission Communale des Impôts Directs ainsi qu'il suit :

TITULAIRES

TFPB

REMY Serge
BORACE Claude
KUBLER Claude
FAGNANT Guy

T.F.F.N.B.

MARION Jean
CHONE François
NEIGE Gérard
RIBARD François

T.H.

BRUNGARD J. Claude
ORIOU J. Pierre
PROUST Maurice
~~MAUSS Francis~~

M. Ajeau
(delib. du 24.6.91)

SUPPLEANTS

TEKIN Rose
LINEL André
LACHAISE Jean
CHESINI Patrice

PERNOT René
GAILLOT Marcel
BLUMENFELD Michel
GODEFROY Jean-Pierre

REBOUILLET Francis
DUFOUR Marie-Anne
ROUSSEAU Chantal
LAGADEC J. Paul

T.P.

ERHARDT René - MALZEVILLE
SAUTROT J. François
VILLA Henri
MARTIN Jean-Marie

MULLER Marie-Odile
JABOT Michel - HOUEMONT
GELLENONCOURT William
PREVOT Martial